

Canada
Province du Québec
MRC du Domaine-du-Roy

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy, tenue à la Mairie de Roberval le mardi 10 avril 2012.

Étaient présents à cette réunion :

M.	Jacques Asselin	Maire de La Doré
M.	Benoît Gélinas	Maire de Lac-Bouchette
M.	Jocelyn Bouchard	Représentant de Roberval
Mme	Sonia Boudreault	Représentante de Saint-Félicien
M.	Louis-Joseph Gagnon	Maire de Saint-François-de-Sales
M.	Gérard Savard	Maire de Chambord
M.	Michel Larouche	Maire de Roberval
M.	Rémy Leclerc	Représentant de Roberval
M.	Gabriel Martel	Maire de Saint-André
M.	Adrien Perron	Représentant de Saint-Prime
M.	Gilles Potvin	Maire de Saint-Félicien
M.	Gilles Toulouse	Maire de Sainte-Hedwidge

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Bernard Généreux, préfet et maire de Saint-Prime.

RÉSOLUTION N° 2012-059

Sujet : Mémoire de la MRC – Projet d’attribution d’un statut permanent de réserve de biodiversité

Attendu que le Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE) a tenu les 20 et 21 mars 2012 la première partie des audiences publiques sur le Projet d’attribution d’un statut permanent de réserve de biodiversité pour neuf territoires et de réserve aquatique à un territoire dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

Attendu que deux des réserves de biodiversité projetées sont situées dans la MRC du Domaine-du-Roy, soit celles du Plateau-de-la-Pierriche et des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache;

Attendu que la MRC du Domaine-du-Roy désire faire part à la commission d’enquête du BAPE de ses préoccupations par rapport aux impacts de ces aires protégées sur les activités et les utilisateurs du territoire;

Attendu que le service de l’aménagement du territoire a préparé un mémoire qui pourrait être déposé lors de la seconde partie des audiences publiques du BAPE;

Par conséquent, il est proposé par M. Gérard Savard, appuyé par M. Louis-Joseph Gagnon et résolu à l’unanimité des conseillers d’approuver le contenu du mémoire préparé par le Service de l’aménagement du territoire et d’autoriser son dépôt dans le cadre de la seconde partie des audiences publiques du BAPE.

Donné à Roberval ce douzième jour d’avril de l’an deux mille douze.

Copie certifiée conforme


Mario Gagnon
Directeur général adjoint